

COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>
Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
INFO PROF : Québec (418) 528-7763
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Assistance aux professionnels
Québec (418) 643-8210
Montréal (514) 873-3480
Ailleurs au Québec, en Ontario
et au Nouveau-Brunswick 1 800 463-4776

Télécopieur
Québec (418) 646-9251
Montréal (514) 873-5951

Sillery, le 24 avril 2002

À l'attention des audioprothésistes

Programme d'aides auditives

Paiement de la rétroactivité relative à l'indexation des tarifs de la main-d'œuvre

Le paiement ci-joint comprend :

- le versement hebdomadaire régulier concernant les demandes de paiement courantes;
- le versement de la rétroactivité concernant les demandes de paiement pour des services rendus au cours de la période du 1^{er} novembre 1999 au 13 janvier 2002 et qui sont déjà réglées par la Régie.

Le paiement de la rétroactivité concernant les demandes de paiement non encore réglées sera fait le 10 juillet prochain.

La rétroactivité s'applique au tarif horaire de réparation, de remplacement et d'ajout d'options ou d'accessoires, au montant forfaitaire d'attribution d'une prothèse (achat et remplacement) ainsi qu'à la composante « main-d'œuvre » du prix de la prise d'empreinte de la coquille. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le communiqué 104/2002-12-10 du 10 décembre 2001.

Dans le document ci-joint intitulé ÉTAT DU PAIEMENT DE LA RÉTROACTIVITÉ, les montants de la rétroactivité sont regroupés sous les codes appropriés selon la nature des services. Ils sont aussi répartis selon les périodes couvertes par les divers taux d'augmentation des tarifs. De plus, les montants versés en rétroactivité sont ventilés par année civile aux fins de calcul de l'impôt, le cas échéant.

La liste des demandes de paiement réglées ainsi que le détail des calculs de la rétroactivité sont disponibles sur demande écrite au Service de l'information aux professionnels, à l'adresse suivante :

C. P. 6600, Courrier Q029,
Québec (Québec) G1K 7T3

ou par télécopieur au (418) 646-9251

Des frais minimums de 20 \$ sont exigibles. De plus, si la demande nécessite des recherches supplémentaires, la Régie facture ces recherches au tarif horaire de 35 \$.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le Service de l'information aux professionnels, selon les modalités habituelles :

Québec : Téléphone (418) 643-8210
 Télécopieur (418) 646-9251

Montréal : Téléphone (514) 873-3480
 Télécopieur (514) 873-5951

Ailleurs au Québec : Téléphone 1 800 463-4776

Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. Transmise aux audioprothésistes seulement.